



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0100

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public RESACOOP - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0100**

commission principale : développement économique

objet : **Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public RESACOOOP - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

RESACOOOP est un groupement d'intérêt public (GIP) constitué en 2005 entre 14 membres fondateurs. Son siège est basé à Lyon.

Conformément à sa convention constitutive, son objet est de contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale conduites en Rhône Alpes, dans le domaine de la coopération décentralisée, non gouvernementale et autre.

En particulier, le GIP cherche à mobiliser et à associer les différents types d'acteurs (collectivités locales, ONG, organismes privés et publics), dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de sensibilisation des habitants de la région Rhône Alpes à la coopération et aux relations internationales.

Les missions du groupement d'intérêt public RESACOOOP sont fixées de la manière suivante :

- mettre à disposition des informations qui contribuent au développement de la coopération en Rhône Alpes,
- favoriser le partage et l'échange d'informations, susciter et accompagner les échanges d'expériences et de compétences,
- mettre à disposition des acteurs de la coopération des références, appuis et outils méthodologiques et de formation,
- capitaliser et diffuser les expériences de coopération internationale menées en Rhône Alpes,
- soutenir l'élaboration de programmes concertés entre les acteurs de la coopération en Rhône Alpes.

Modalités de représentation

Les 14 membres fondateurs du GIP RESACOOOP sont :

- l'État,
- la Région Rhône Alpes,
- la Ville de Chambéry, la Ville de Grenoble, la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Romans,
- l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, les Hospices civils de Lyon, le Centre international d'études pour le développement local de Lyon,
- l'association Bioforce développement, l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal (ADOS), l'association Handicap International, l'association Humacoop, l'association Vétérinaires sans frontières(VSF).

Le groupement est constitué pour une durée de 5 ans, renouvelables, à compter de la date de publication de l'arrêté de constitution.

Le groupement est administré par un Conseil d'administration composé de 14 personnes physiques désignées par les membres fondateurs du groupement, pour une durée de 2 ans, renouvelables.

La Communauté urbaine figure parmi les 14 membres fondateurs du groupement d'intérêt public RESACOOOP et dispose donc statutairement d'un siège à son conseil d'administration et d'1/24ème des voix.

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Max Vincent pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du groupement d'intérêt public RESACOOOP.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.